

LE PRÊT À TAUX ZÉRO VIT SES DERNIERS MOIS

Le prêt à taux zéro est un prêt aidé par l'état qui permet l'achat de sa future résidence principale. Ce dernier est accordé aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale durant les deux dernières années, et sous conditions de ressources. **Le montant accordé peut varier en fonction du nombre d'empreunteurs, du type de logement, et de la zone au sein de laquelle il se situe.**



Le prêt à taux zéro présente de nombreux avantages :

- Il permet l'emprunt sans aucun frais de dossier, sans intérêt de remboursement
- Il peut financer jusqu'à 20% de l'achat
- Il réduit la mensualité tout en augmentant la capacité d'achat.

Il est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve.

Origin' Résidence :

T2 de 45m² avec jardin et garage

120 000€

Achat par une personne seule

Pour un prêt de 120 000 € :

- Sans PTZ : 500 €/mois assurances incluses au taux actuel

- Avec PTZ : 475 €/mois assurances incluses.

Gain de 25 €/mois soit une capacité d'emprunt supérieure de 5 000 € ou un coût de crédit inférieur de 7 500€

Les Jardins de Rose :

T3 de 74m² avec terrasse et double stationnement

160 000€

Achat par un couple

Pour un prêt de 160 000 €

- Sans PTZ : 670 €/mois assurances incluses au taux actuel

- Avec PTZ : 640 €/mois assurances incluses.

Gain de 30 €/mois soit une capacité d'emprunt supérieure de 6 000 € de capacité de prêt ou un coût total de prêt de - 9 000 €



Le prêt à taux zéro semble vivre sa dernière année.

Primo accédants, n'attendez plus pour acheter votre résidence principale !

Pour calculer votre éligibilité au prêt à taux zéro prenez rendez vous avec **Meilleurs Taux Point Com** : 2 avenue de Saint Pierre - 12000 RODEZ
Tél : 05.65.75.54.55 - rodez@meilleurtaux.com